

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Référence (ex : DOC-2020-02), mots-clé...



## V - Infrastructures de marché et autres acteurs de marché

### V.1 - Marchés réglementés et systèmes multilatéraux de négociation

Applicable au 12 février 2026  
Instruction DOC-2026-01

[Imprimer](#)

#### Limites de position pour le contrat dérivé sur le saumon sur Euronext Paris Matif

Version consultée

 [Télécharger la doctrine](#)

Textes de référence


Articles 57 et 58 de la Directive 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments

 financiers 

Mots clés

MIF

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS



ACTUALITÉ

DÉRIVÉS OU PRODUITS  
STRUCTURÉS

11 février 2026

L'AMF révisé les limites  
de position applicables  
sur le contrat dérivé  
saumon listé sur  
Euronext



ACTUALITÉ

DÉRIVÉS OU PRODUITS  
STRUCTURÉS

29 janvier 2026

L'AMF publie une  
étude d'un groupe de  
travail relative aux  
produits structurés



RAPPORT / ÉTUDE

DÉRIVÉS OU PRODUITS  
STRUCTURÉS

01 avril 2025

Cartographie des  
produits structurés  
commercialisés auprès  
des investisseurs  
particuliers en France



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02